

Image not found or type unknown



occupation partielle dans une indivision

Par martinemarec, le 01/06/2019 à 14:36

L'occupant de 2 pièces qui lui ont attribuées dans une indivision doit il payer un loyer aux autres co propriétaires qui eux qui aussi ont des pièces qui leur sont attribuées mais qui par convenance personnelle ne les occupent pas

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!

[/quote]